

Guide de disposition

Note	
1	Videz et rincez tous les contenants avant de les placer dans votre bac de récupération.
2	Regroupez les sacs de plastique dans un sac transparent fermé.
3	Autres trucs et astuces sur www.recreer.ca
4	Disposer de l'article au Centre d'entraide familiale (9 rue Laliberté, 418-882-0366 ou Facebook @entraidefamiliale)
5	Un projet pilote sera organisé. Contactez la MRC de Bellechasse au 418-883-3347 pour en savoir plus.
6	Nous vous invitons à faire du compostage (conseils sur le compostage www.saint-henri.ca/le-compostage).
7	Adresse et horaire de l'écocentre sur www.saint-henri.ca/ecocentre
8	Liste détaillée des produits électroniques acceptés http://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-faire/quoi-recycler/
9	Pour une quantité supérieure à 1 m3, vous devez les transporter directement au site régional des déchets situé à Armagh (418-466-2495) ou en disposer par le biais d'une entreprise privée de disposition des déchets.
10	Pour une quantité supérieure à 5 m3, vous devez les transporter directement au site régional des déchets situé à Armagh (418-466-2495) ou en disposer par le biais d'une entreprise privée de disposition des déchets.
11	Les clous et les vis n'ont pas à être retirés.
12	Les produits apportés doivent être exclusivement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants d'origine de 4,5 litres et moins.
13	Si l'article est en bon état ou légèrement abîmé
14	Si l'article est hors d'usage
15	Appelez Ressourcerie-Bellechasse au 418-642-5627 pour une collecte.
16	Seuls les appareils de provenance résidentielle sont acceptés (appareils commerciaux ou institutionnels ne sont pas acceptés).
17	Accepté au Home Hardware de Saint-Henri si dans la boîte d'origine

Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Acétone					7-12	
Acide	Cet article est un déchet toxique. Voir avec des entreprises spécialisées.					
Adhésif					7-12	
Aérosol					7-12	



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Air climatisé					7-16	
Alcool à friction					7-12	
Allume-feu liquide					7-12	
Allume-feu solide					7-12	
Aluminium (papier, contenant, bouteille, canette)	1-3					
Ampoule électrique (incandescente)						
Ampoule électrique (LED)						
Ampoule fluorescente torsadée					7	
Antigel					7-12	
Antigel (prestone)					7-12	
Bardeau de toiture					7-10	
Batterie de provenance industrielle	Nous vous invitons à retourner cet article au fournisseur.					
Batterie d'auto					7	
Bois					7-10-11	
Boîte d'aliments congelés	1-3					
Boîte de carton	3				7	
Boîte de conserve	1-3					
Boîte de jus	1-3					
Boîte de jus de type Tetra pak	1-3					
Boîte de lait	1-3					
Boîte d'œufs	3					
Bonbonne de propane (1 - 5 - 10 - 20 - 30 - 40 - 60 - 100 livres)					7	
Bouchon de métal	3					
Bouchon de plastique	3					
Bouilloire					7	
Bouteille d'aluminium	1-3					
Bouteille de plastique identifiée par le symbole 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 7	1-3					



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Bouteille de plastique ne portant pas de logo de récupération						
Bouteille de plastique portant le symbole 6						
Bouteille de verre peu importe la couleur	1-3					
Boyau d'arrosage					7	
Branches				6	7	
Brique					7-9	
Café (marc de)				6		
Calfeutrante					7-12	
Canette d'aluminium	1-3					
Carton (boîte)	3				7	
Carton (carton ondulé, carton plat, carton de lait, carton de jus)	1-3					
Carton souillé						
Cellulaire					7-8	
Cellier réfrigérant					7-16	
Céramique					7	
Chaise					7-14	13-15
Ciment					7-9	
Ciment plastique					7-12	
Cinéma maison					7-8	
Cintre de métal					7	
Circulaires publicitaires	3					
Cire					7-12	
Climatiseur					7-16	
Colle					7-12	
Colorant					7-12	
Combustible à fondue					7-12	
Combustible solide					7-12	



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Congélateur					7-16	
Console de jeux vidéo					7-8	
Contenant d'aluminium	1-3					
Contenant de résidus dangereux (pots de peinture, aérosols)					7	
Copeaux d'élagage				6	7	
Coquilles d'œuf				6		
Corde à linge					7	
Couvercle de métal	3					
Couvercle de plastique	3					
Dalle de béton					7-9	
Débris de construction					7-10-11	
Déchets végétaux de table				6		
Dégèle serrure					7-12	
Dégraissant					7-12	
Déshumidificateur					7-16	
Détacheur à l'huile					7-12	
Diluant à peinture					7-12	
Distillant de pétrole					7-12	
Distributeur d'eau					7-16	
Divan					7-14	13-15
Écran d'ordinateur					7-8	
Électroménager					7-14	13-15
Emballage de croustilles (chips)						
Encre					7-12	
Enveloppe	3					
Époxy					7-12	
Essence					7-12	



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Éthylène glycol					7-12	
Excréments d'animaux						
Fenêtre					7	
Feuilles d'automne				6	7	
Fil électrique					7-10	
Fleurs coupées				6	7	
Fluorescent (compact et grand)		17				
Foin sec				6	7	
Four					7-14	13-15
Gazon coupé				6	7	
Goudron à toiture					7-12	
Graisse à moteur					7-12	
Grille-pain					7	
Huile à chauffage					7-12	
Huile à lampe					7-12	
Huile (avec BPC)	Cet article est un déchet toxique. Voir avec des entreprises spécialisées.					
Huile minérale					7-12	
Huile usée (moteur, transmission et autres)					7-12	
Huile végétale					7-12	
Imprimante					7-8	
Insecticide					7-12	
Isolant					7-10	
Jouet en plastique						13-15
Journal	3			6		
Laveuse à vêtements					7-14	13-15
Lave-vaisselle					7-14	13-15
Linge			4			



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Lit					7-14	13-15
Lubrifiant					7-12	
Matelas					7-14	13-15
Métal (bouchon, couvercle)	3					
Méthanol					7-12	
Meuble					7-14	13-15
Miroir					7	
Mobilier					7-14	13-15
Naphte					7-12	
Néon					7	
Numériseur					7-8	
Ordinateur					7-8	
Oxydant	Cet article est un déchet toxique. Voir avec des entreprises spécialisées.					
Panneau de gypse					7-10	
Papier	3					
Papier à écrire	3					
Papier carbone						
Papier ciré						
Papier d'aluminium	3					
Papier essuie-tout						
Papier mouchoir						
Papier souillé						
Peinture					7	
Peinture dans des contenants de plus de 170 litres	Nous vous invitons à retourner cet article au fournisseur.					
Peinture de signalisation achetée dans des commerces de gros					7-12	
Pellicule d'emballage	2-3					
Pelures de fruits				6		



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Pelures de légumes				6		
Périphérique d'ordinateur					7-8	
Pesticide					7-12	
Petit appareil électroménager (grille-pain, bouilloire, etc.)					7	
Photocopieur					7-8	
Pierre					7-9	
Pile alcaline (AA, AAA, 9 volts)					7	
Pile carbone-zinc					7	
Pile rechargeable (pour jouets, outils, téléphones sans fil et cellulaires, ordinateurs portables, caméscope)					7	
Plastique (bouchon, couvercle, sac)	2-3					
Plastique identifié par le symbole 1 - 2 - 3 - 4 - 5 ou 7	1-3					
Plastique portant le symbole no 6						
Plâtre					7-10	
Poli					7-12	
Polyfilla					7-12	
Porcelaine					7	
Pot de verre peu importe la couleur	1-3					
Protecteur (de cuir, suède, vinyle)					7-12	
Pyrex					7	
Réfrigérateur					7-16	
Refroidisseur à vin					7-16	
Répondeur téléphonique					7-8	
Réservoir d'eau chaude					7	
Résidus de plante				6	7	
Résine liquide					7-12	
Revue	3					



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Sable					7-9	
Sac de papier	3					
Sac de plastique	2-3					
Sachet de thé				6		
Scellant à silicone					7-12	
Sciures de bois				6	7	
Sécheuse à vêtements					7-14	13-15
Séparateur de tapisserie					7-12	
Stucco					7	
Styromousse					7	
Système localisation pour véhicules (GPS)					7-8	
Table					7-14	13-15
Tablette électronique					7-8	
Tapis					7-10	
Teinture à souliers					7-12	
Téléavertisseur					7-8	
Télécopieur					7-8	
Téléphone					7-8	
Térébenthine					7-12	
Terre					7-9	
Thermopompe					7-16	
Tissu			4			
Toluène					7-12	
Tourbe					7-9	
Tube fluorescent					7	
Tubulure d'érable		5				
Tuile de plafond					7-10	



Disposer selon la couleur qui apparaît sur la ligne de l'article :

Lorsqu'un numéro est inscrit dans la colonne de l'article : référez-vous à l'encadré en page 1.

	Récupération <i>bac bleu</i>	Ordures ménagères <i>bac vert</i>	Conteneur vêtements <i>voir note 4</i>	Compostage <i>voir note 6</i>	Écocentre <i>voir note 7</i>	Ressourcerie <i>voir note 15</i>
Vaisselle					7	13-15
Verre (bouteille, pot) peu importe la couleur	1-3					
Vêtement			4			
Vitre					7	

Vous ne trouvez pas votre article dans la liste? Téléphonez au bureau de la Municipalité au 418-882-2401 ou écrivez-nous à info@saint-henri.ca.